

Recherches sociographiques

**Céline SAINT-PIERRE et Jean-Philippe WARREN (dirs),
Sociologie et société québécoise : Présences de Guy Rocher,
Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006,
319 p.**

Yvan Perrier

Volume 51, numéro 1-2, 2010

URI : id.erudit.org/iderudit/044705ar
<https://doi.org/10.7202/044705ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université
Laval

ISSN 0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perrier, Y. (2010). Céline SAINT-PIERRE et Jean-Philippe WARREN (dirs), *Sociologie et société québécoise : Présences de Guy Rocher*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, 319 p.. *Recherches sociographiques*, 51 (1-2), 220–223. <https://doi.org/10.7202/044705ar>

Document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-d-utilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Arendt » (p. 6) ? Si on tenait à en débattre sur la base d'une exégèse sérieuse, je suggérerais de prendre soin de placer sur sa table de travail la judicieuse mise en garde de Jean-Jacques Simard à propos de la psychosociologie mais qui vaut plus généralement : chez tous ces auteurs qu'il a fréquentés, Dumont n'a « jamais mangé que ce qu'il amenait, tel l'hôte de la proverbiale auberge espagnole » (p. 95).

Épargnons-nous le peigne fin et renvoyons le lecteur à l'ouvrage pour tout ce qui s'y trouve d'éclairant, à côté du douteux ou du plus convenu. Abstraction faite de la présentation matérielle un peu moche, c'est du beau travail.

Nicole GAGNON

*Professeur retraité de sociologie,
Université Laval.
nicole.gagnon@ar.ulaval.ca*

Céline SAINT-PIERRE et Jean-Philippe WARREN (dirs), *Sociologie et société québécoise : Présences de Guy Rocher*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, 319 p.

Le moins que l'on puisse dire, au sujet de Guy Rocher, c'est qu'il correspond à un sociologue au parcours long et exceptionnel par la multitude de ses points d'intérêt. Nommons ici les objets de recherche suivants : les rapports entre l'Église et l'État ; l'évolution des théories sociologiques de l'action sociale ; les aspirations scolaires des jeunes Québécois ; la question linguistique ; la sociologie du droit ; l'éthique dans le domaine de la pratique médicale ; la sociologie des réformes, etc. La grande qualité de ses travaux scientifiques en sociologie en fait incontestablement un « modèle » (p. 7) pour plusieurs.

Pour nous parler de cet itinéraire singulier et de ses travaux riches et diversifiés, Céline Saint-Pierre et Jean-Philippe Warren ont fait appel à une foule de collègues et d'amis du « premier sociologue montréalais », selon l'expression d'Andrée Fortin. Une vingtaine de sociologues ou d'autres spécialistes des sciences sociales rattachés à diverses universités (Québec, États-Unis, France et Belgique), de même que quelques personnes ayant œuvré au sein de la haute fonction publique, ont reçu l'invitation de participer à la réalisation de cet hommage qui s'imposait depuis fort longtemps.

L'ouvrage se divise en trois parties. Une première à l'intérieur de laquelle est présenté le Québec dans lequel a grandi et évolué Guy Rocher. Un Québec tantôt frappé d'immobilisme (« L'ancienne société traditionnelle, cléricale, repliée sur elle-même ») et tantôt pleinement engagé sur la voie de la mutation et de la modernisation de certaines de ses institutions politiques, sociales et culturelles (« une société postindustrielle, laïque, appartenant de plus en plus à la civilisation nord-américaine »). Une deuxième où une réflexion critique créatrice est proposée autour de la contribution du professeur Rocher dans le domaine de la théorie sociologique en général et de ses champs spécialisés en particulier (droit, éducation, monde du tra-

vail, etc.). Enfin, une troisième dans laquelle on retrouve divers témoignages où on présente Guy Rocher en tant qu'ami, homme d'action, concepteur de réformes et scientifique relié à de grands prédécesseurs (Weber et Parsons). L'ouvrage aborde le cheminement de Guy Rocher à travers les diverses composantes de son action et de sa réflexion toujours situées dans le contexte de bouleversements ou de modernisation qu'a connus le Québec de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui.

Guy Rocher est un « sociologue citoyen » qui n'a jamais craint, dans ses analyses, de porter un certain regard critique sur la réalité sociale. Mais justement, d'où lui vient cette soif de connaissance sociologique ? Dans l'article qu'il a rédigé, il nous confie que sa « pratique sociologique a été marquée par un va-et-vient presque incessant entre ce que j'appellerai, d'une part, la *pratique de l'action* et, d'autre part, la *pratique de l'interprétation* » (p. 10). Cette dynamique, entre ces deux pratiques, a débouché sur une soif de comprendre et d'expliquer « l'énigme du changement social » (p. 10) tout en participant à la transformation de la réalité sociale. La célèbre triade du chanoine Cardijn (le fondateur des mouvements d'Action catholique), « voir, juger, agir » (p. 11), aura eu l'heureux effet d'inspirer le jeune Rocher sur le plan de la méthode à appliquer dans l'observation de la réalité sociale et de la nécessaire intervention transformatrice de la société. Mais les quatre années qu'il a passées, de 1943 à 1947, en tant que dirigeant permanent de la Jeunesse étudiante catholique, si riches soient-elles, lui ont fait réaliser « la pauvreté » de son « appareil intellectuel » pour interpréter « le milieu social et l'énigme de ses transformations » (p. 11). La découverte de la sociologie sera « déterminante » pour la suite de sa vie.

De retour à l'université, vers la fin des années quarante, Guy Rocher se familiarise avec les grandes théories interprétatives sociologiques et qui ont pour auteurs : Comte, Marx, Weber, Durkheim et Parsons. Il prend connaissance également des résultats des recherches empiriques des sociologues rattachés à l'École de Chicago. Une « muraille » se dresse entre ces deux approches qui lui semblent aux antipodes l'une de l'autre. Aucun accord « entre la théorie » et « les recherches empiriques » ne lui apparaît envisageable. C'est la lecture de l'ouvrage d'Alexis DE Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, qui donne l'occasion à Guy Rocher de faire le lien entre les grandes théories sociologiques et la réalité empirique. Cet ouvrage, écrit en 1835, lui fournit la chance de passer de la pratique sociale à l'interprétation sociologique d'une réalité en changement.

Pour l'essentiel, la nature du texte d'A. de Tocqueville, « une œuvre qui se situe à mi-chemin entre la théorie et l'empirie » (p. 12), lui permet ce « premier regard sur une société en mutation » (p. 12). Ce livre l'amène à saisir comment un processus de mutation sociale peut se trouver orienté dans la voie de « l'implantation d'une démocratie ». C'est d'ailleurs le même livre d'A. de Tocqueville qui rend possible à Guy Rocher « (d')entrer dans les arcanes de la sociologie théorique de Talcott Parsons » (p. 12). Une lecture plus « attentive » de ce dernier fait découvrir à Guy Rocher qu'il y a là « une théorie sociologique de la société démocratique face aux sociétés totalitaires fascistes et communistes » (p. 12). Mais cette approche théorique de Parsons ne lui apporte pas l'essentiel de la méthode qu'il réclame pour mieux comprendre la dynamique du changement social.

Son expulsion, au début des années cinquante, de l'Université Laval, à cause de son implication dans la campagne d'appui aux grévistes d'Asbestos ; sa pratique de la sociologie, durant cette décennie où il observe que les membres des groupes dominants (le clergé et le pouvoir politique) sont réfractaires au changement ; son implication dans les années soixante qui lui procure « l'intense sentiment d'assister et de participer à une mutation sociale, politique et culturelle » (p. 14) : tout cela amène Guy Rocher à réaliser qu'il porte en lui les marques indélébiles de son « temps historique » (p. 14).

Guy Rocher réalise qu'il est complètement imperméable à toute forme de déterminisme. Il constate aussi qu'il n'y a « pas d'évolution nécessaire ni irréversible » (p. 15). Il refuse les dogmes « qu'ils soient religieux, politiques ou autres » (p. 15). Sa perception du changement lui sera suggérée par le mot suivant : « *contingent* ». Est contingent « ce qui peut se produire ou non » (p. 15). Rocher nous confie que sa pratique théorique et sa pratique orientée vers la réforme sociale découlent d'une approche qui nous ramène toujours à sa lecture de Tocqueville : c'est-à-dire que dans les sociétés démocratiques il ne peut y avoir que des « changement(s) raisonné(s) » (p. 15). Il devient donc clair pour Guy Rocher que la dynamique du changement social ne réside pas dans de supposées « lois de l'histoire » mais bien plutôt dans cette force mobilisatrice qui accompagne des acteurs sociaux suffisamment motivés pour s'engager dans la voie du changement social désiré. Pour le théoricien qu'est Rocher, il ne peut y avoir qu'une sociologie : celle qui crée des outils pour comprendre le changement social. Il en est ainsi parce que « (l)e changement social, inhérent à la société, à la vie sociale, à tout ce qui est vivant, sera une source indéfinie de nouveaux défis » (p. 16). La tâche du sociologue consiste justement à « comprendre ce qui change, comment les sociétés se transforment et d'expliquer pourquoi le changement, dans sa « contingence », est allé, ou va, ou peut-être ira dans telle direction plutôt que telle autre » (p. 16).

Les textes rassemblés dans cet hommage ont la grande particularité de nous permettre de mieux comprendre la dynamique ayant caractérisé le changement social de la société québécoise au cours des cinquante dernières années et de mieux cerner également certains des enjeux qui nous sont contemporains. Ils ont réellement le mérite de faire le point sur les connaissances accumulées dans plusieurs champs de la sociologie. Affirmons-le avec force, cet ouvrage qui regroupe deux grandes catégories de textes (d'abord ceux issus de chercheurs qui travaillent sur des thématiques qui rejoignent les champs de recherche couverts par Guy Rocher et ensuite des témoignages d'amis et de collègues) est incontournable pour qui œuvre ou qui étudie en sociologie, cette discipline ouverte au changement social. Il n'y a qu'un point critique que nous nous autorisons à soulever ici. Guy Rocher a toujours été préoccupé par la condition des jeunes en général et la condition des jeunes étudiants en particulier. Il aurait convenu qu'un professeur de sociologie, du niveau d'enseignement collégial, participe également à cet hommage. Quoi qu'on en pense, les travaux de Rocher ont exercé une influence décisive dans le choix de plusieurs collégiens de poursuivre leurs études universitaires en sociologie.

Il revenait à celui qui a été intéressé si jeune par la compréhension de « l'énigme du changement social » (p. 10) et de « l'énigme de la transformation » (p. 11) d'accepter qu'on rassemble autour de ses accomplissements un tel ouvrage.

Ce livre servira de modèle pour les prochains hommages à venir, adressés à d'autres sociologues dont les noms auront le mérite de figurer haut dans la courte liste des personnes aux qualités exceptionnelles qui ont marqué leur époque, comme Guy Rocher a su si bien le faire.

Yvan PERRIER

*Sociologue,
Cégep du Vieux Montréal.
yperrier@cvm.qc.ca*

Yvan LAMONDE (avec la collaboration de Claude CORBO), *Historien et citoyen. Navigations au long cours*, Montréal, Fides, 2008, 173 p.

Voilà un ouvrage incongru et tout à fait étonnant. Un historien au sommet de son art, en pleine possession de ses moyens, en train de publier l'œuvre maîtresse d'une carrière exemplaire, fait un pas de côté et revient sur son parcours. Parce qu'il « se préoccupe que la substance de ses abondants travaux ne soit pas toujours bien comprise », explique Claude Corbo dans l'avant-propos, Yvan Lamonde rappelle, sur le mode parfois intimiste de l'autobiographie « scientifique », ses premières années d'études au Séminaire de Joliette et explique son passage – fondamental dans son cheminement intellectuel – de la philosophie à l'histoire. Trois des quatre chapitres sont consacrés aux « massifs » de son œuvre : la nécessité, d'abord, d'arpenter le terrain de l'histoire culturelle et intellectuelle en recensant et en publiant des bibliographies, écrits et documents pertinents ; ensuite l'immense travail de synthèse en histoire des idées qui l'amène à préciser ses intentions et à mettre en valeur ses découvertes ; enfin, sa ferme volonté de comparer le Québec avec d'autres sociétés et d'ainsi mesurer les influences extérieures sur nos débats, nos façons de voir et nos institutions. L'ouvrage est complété par quatre « annexes » qui précisent certains aspects de la pensée de l'auteur et qui offrent une bibliographie complète de ses ouvrages.

Yvan Lamonde est un historien rigoureux, méthodique, patient même. C'est ce que montrent les deux premiers tomes de son *Histoire sociale des idées*. Rien ne semble lui avoir échappé : sources primaires et secondaires ; mémoires de maîtrise et thèses de doctorat ; analyse interne et externe des idées en circulation. Ce qu'il cherche cependant à montrer dans *Historien et citoyen*, c'est que cette prodigieuse érudition devait, ultimement, éclairer le citoyen, l'intellectuel, l'homme et ainsi servir un dessein plus élevé, une finalité civique plus grande. En premier lieu, il s'agissait de s'attaquer à l'image négative de la culture politique québécoise propagée notamment par Pierre Elliott Trudeau à partir des années 1950. Contrairement à ce qu'avait pu croire ce dernier, le Québec français des XVIII^e et XIX^e siècles n'a pas été « un désert vide de toute pensée démocratique » (p. 51). Des Canadiens ont souhaité l'avènement du parlementarisme britannique dès le XVIII^e siècle ; les rebelles de 1837-38 se sont inspirés des idées républicaines qui circulaient en Amérique ; un décollage culturel s'est produit dès les années 1840 ; une véritable autonomie du